

Gestionnaire d'affaires immobilières

RNCP24858 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	313w, 300
Code(s) ROME	C1503, C1501, C1502, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2019

Certificateur(s)

GPE ECOLE SUPERIEURE PROFESSIONS IMMOB · SIRET : 78461733400072

ESPI - entreprises

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titre prépare aux activités de gestion de patrimoine immobilier ou d'administration de biens immobiliers, de transaction ou de location résidentielle ou tertiaire, de création ou de développement d'activité d'une structure de gestion ou de commercialisation, résidentielle ou tertiaire. Elles sont centrées sur 3 grandes fonctions ou blocs de compétences :

Fonction 1 : Commerciale

Act.1 : Etablir un plan de Prospection : rechercher un bien à louer, à vendre ou à gérer ;

Act.2 : Piloter l'équipe commerciale ;

Act.3 : Estimation d'affaires à louer, acheter ou vendre.

Fonction 2 : Gestion de patrimoines immobiliers Administrateur de biens

Act.1 : Préservation et conservation du bien ;

Act.2 : Réaliser des visites techniques de chantier et de gestion ;

Act.3 : Négocier la couverture des risques et assurer la mise en place des outils de gestion ;

Act.4 : Administrateur de biens.

Fonction 3 : Constitution de réseaux

Act.1 : Constitution et fidélisation de réseaux : Tisser des relations fortes et multiples ;

Act.2 : Constitution et actualisation permanente d'un portefeuille de contacts : Suivi de la vie du secteur et de ses évolutions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Fonction 1 :

- Rechercher des produits adaptés aux besoins de ses clients, à leur capacité d'investissement et à leurs critères d'achat, pour constituer un portefeuille d'affaires potentielles ciblées ;
- Mettre en oeuvre des actions commerciales adaptées aux affaires à négocier ou à gérer, en animant l'équipe commerciale pour obtenir des mandats de gestion pour le compte d'entreprises de promoteurs et de particuliers ;
- Estimer la valeur d'un bien pour rédiger une proposition à l'attention du client.

Fonction 2 :

- Analyser le coût global d'exploitation (coût à l'achat, durée de vie, développement durable) pour contribuer au développement du patrimoine confié ;

- Réaliser des visites techniques pour veiller à l'exécution des contrats de maintenance selon les dispositions légales et les règles contractuelles ;
- Mettre en place les bons outils de gestion courante du bien, de gestion comptable pour maintenir le bien en bon état de conservation et d'entretien, ou optimiser sa rentabilité selon le mandat;
- Assurer la bonne gestion des contrats à souscrire pour sauvegarder les intérêts de son mandant et son portefeuille client ;
- Animer les Assemblées générales annuelles ou spéciales, les réunions préparatoires aux Assemblées Générales, les diverses réunions de Conseils syndicaux pour exécuter son mandat de gestion conformément aux décisions des mandants.

Fonction 3 :

- Constituer un portefeuille de contacts pour fidéliser un réseau professionnel ouvrant vers de nouveaux prospects ;
- Suivre l'activité de son secteur pour s'adapter aux mutations de son secteur d'activité ;
- Préparer un des outils de formation pour s'assurer de la capacité des équipes à s'intégrer au projet commercial de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- secteur de la gestion : administrateurs de biens, les syndic de copropriétés, les entreprises de multiservices immobiliers.
- secteur de la transaction et la commercialisation : agents immobiliers.
- secteur tertiaire public : état, collectivités locales, établissements publics.
- secteur tertiaire privé
- secteur de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion : Les coopératives d'HLM, les offices de l'habitat (OPHLM, OPAC), les sociétés anonymes d'habitation à loyer modéré (SAHLM), les sociétés d'économie mixte (SEM), les investisseurs professionnels (sociétés foncières, sociétés civiles de placement immobilier).
- secteur de la Maîtrise d'ouvrage seule : les constructeurs de maisons individuelles, les mandataires et maîtres d'ouvrage délégués, les promoteurs constructeurs.
- Les autres acteurs de l'immobilier : aménageurs fonciers, les conseils en immobilier d'entreprise, les experts immobiliers, les gestionnaires d'immobilier, les gestionnaires de patrimoine immobilier, les chargés d'affaires immobilières, les conseillers en immobilier d'entreprise, les consultants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

administrateurs de biens, syndic de copropriétés, agents immobiliers, mandataires et maîtres d'ouvrage délégués, aménageurs fonciers, conseils en immobilier d'entreprise, gestionnaires d'immobilier, gestionnaires de patrimoine immobilier, chargés d'affaires immobilières, conseillers en immobilier d'entreprise, consultants

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndic · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

5 membres. 4 sont des professionnels extérieurs à ESPI dont deux représentent les employeurs et deux autres les salariés. Le cinquième est un représentant de l'ESPI

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 membres. 4 sont des professionnels extérieurs à ESPI dont deux représentent les employeurs et deux autres les salariés. Le cinquième est un représentant de l'ESPI

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6954

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34761

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24858/>